



BAC PRO MÉTIERS DE LA COIFFURE

Le BAC PRO Métiers De La Coiffure est un diplôme de niveau 4 visé par l'État.

Prérequis

Après la classe de troisième générale.

NB : Possibilité d'intégrer la classe de première après une seconde générale sur dérogation auprès du rectorat, ou si titulaire d'un Bac.

Mode de formation

En initial.

Durée & Rythme de la formation

Trois ans soit 2700 heures, dont 770 h de PFMP.

Rythme

Du lundi au vendredi soit 35 heures hebdomadaires

Objectif de la formation

Préparation et obtention du BAC PRO Métiers De La Coiffure

Référentiel d'activités professionnelles BAC PRO Métiers De La Coiffure

Le ou la titulaire du baccalauréat professionnel Métiers De La Coiffure est un(e) technicien(ne) hautement qualifié(e) spécialisé(e) dans :

- Les techniques de coupe, de forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine
- L'accueil de la clientèle
- Le conseil personnalisé pour la vente de prestations ou de produits
- L'animation de l'équipe au sein de l'entreprise
- La gestion technique, administrative et financière courante d'un salon de coiffure ou d'une activité indépendante

Le (la) titulaire du baccalauréat professionnel Métiers de la Coiffure exerce son activité, en respectant la réglementation en vigueur, en qualité de salarié(e) ou de non salarié(e) dans les secteurs suivants :

- Tout type d'entreprise de coiffure (salons de coiffure, salons itinérants, entreprises de coiffure à domicile, entreprises liées au secteur de la coiffure)
- Métiers du spectacle et de la mode
- Centre esthétique avec des activités de coiffure intégrées
- Établissements de thalassothérapie, balnéothérapie avec des activités de coiffure intégrées
- Établissements de tourisme, centres de vacances, de loisirs
- Établissements de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées
- Entreprises de distribution de produits et matériels professionnels de coiffure
- Entreprises de fabrication de produits capillaires et de matériels professionnels
- Centres ou associations de réinsertion sociale, centre carcéral

Emplois concernés

Le ou la titulaire du baccalauréat professionnel Métiers De La Coiffure exerce les fonctions de :

- Coiffeur/coiffeuse hautement qualifié(e)
- Technicien(ne)
- Chef(fe) d'entreprise ou gérant(e)
- Manager

Modalités d'évaluation

Pré-positionnement avant le début de la formation (test d'entrée).

Tout au long de la formation :

Selon tous les modes d'évaluation imposés par les référentiels de certification :

- ✓ Evaluations écrites sur support papier
- ✓ Evaluations écrites sur support informatique
- ✓ Evaluations orales et de compréhension



✓ **Evaluations en ligne écrite sur notre plateforme Net-Yparéo**

Contrôle continu pour chaque matière ou regroupement de matières et correspondant au référentiel de certification de chaque formation. L'année scolaire est divisée en trois trimestres avec envoi des trois bulletins trimestriels accompagnés d'un relevé de notes et d'absences.

Examen blanc sur le deuxième semestre correspondant scrupuleusement au règlement examen et notamment à la définition des épreuves (durée, coef, intitulé des épreuves). Les sujets blancs sont vérifiés en amont pour s'assurer que les savoirs associés et les indicateurs d'évaluation correspondent aux épreuves définies par le référentiel de certification.

Méthodes mobilisées (moyens pédagogiques mis en œuvre) :

Cours théorique, TD, évaluations

Synthèse de cours, TD et évaluations sur support papier également

Chaque salle de formation théorique est équipée d'un tableau ; les formateurs sont équipés de PC portables et de vidéoprojecteurs.

Chaque salle de formation pratique est équipée d'écrans plats (diffusion de supports et des tutoriels vidéo) reliés à un PC portable utilisé par le formateur ; les équipements (mobilier, appareils, matériels) sont tels qu'imposés par les référentiels de certification.

Encadrement de l'étudiant

Au niveau pédagogique

- Suivi hebdomadaire par les professeurs référents (carnet de scolarité, ou d'alternance)
- Bilan pédagogique intermédiaire assuré en fin de trimestre par le professeur référent et la responsable pédagogique ; convocation pour un bilan pédagogique si besoin
- Conseil de classe à la fin de chaque trimestre et convocation des étudiant(e)s en difficultés, accompagné(e)s du responsable légal si mineur.

En plus, pour les formules hebdomadaires ou en alternance

- Réunion mensuelle des déléguées en présence de la responsable pédagogique, afin d'assurer un suivi sur l'organisation de la formation et la qualité des formations en étant à l'écoute des étudiant(e)s
- Réunion parents-professeurs annuelle pour permettre la rencontre entre les parents-étudiant(e)s et les formateurs.

Au niveau des PFMP :¹

L'encadrement, le placement, l'élaboration des conventions et le suivi des périodes sont assurés par la responsable des relations entreprises.

Référentiel de certification

Le référentiel de certification du Bac Pro Métiers de la Coiffure (RNCP40707) est organisé en blocs de compétences, chacun associé à une unité constitutive du diplôme. Chaque bloc de compétences peut être validé indépendamment, conformément à la réglementation en vigueur.

Blocs de compétences	Unités constitutives
Bloc n°1 – Concevoir et réaliser des prestations de coiffure	U31 – Techniques de coiffure
Bloc n°2 – Établir des relations avec la clientèle – Vendre des services et des produits	U32 – Relations clientèle – accueil en salon – vente
Bloc n°3 – Piloter une entreprise de coiffure	U2 – Pilotage d'une entreprise de coiffure
Bloc n°4 – Mathématiques	U11 – Mathématiques
Bloc n°5 – Physique-chimie	U12 – Physique-chimie
Bloc n°6 – Économie-gestion	U33 – Économie-gestion
Bloc n°7 – Prévention-santé-environnement	U34 – Prévention santé environnement
Bloc n°8 – Langues vivantes	U4 – Langues vivantes
Bloc n°9 – Français	U51 – Français
Bloc n°10 – Histoire-géographie et enseignement moral et civique	U52 – Histoire-géographie et EMC
Bloc n°11 – Arts appliqués et cultures artistiques	U6 – Arts appliqués et cultures artistiques
Bloc n°12 – Éducation physique et sportive	U7 – Éducation physique et sportive
Blocs facultatifs (deux au plus) : langue vivante, éducation physique et sportive, mobilité	UF1 – UF2

¹ ne concerne pas les étudiants inscrits en candidat libre



Définition des épreuves – Règlement d'examen

Épreuves	Unités	Coef.	Mode	Durée
E1 – Épreuve scientifique et technique		3		
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	U11	1,5	Ponctuel écrit et pratique	1 h
Sous-épreuve E12 : Physique-chimie	U12	1,5	Ponctuel écrit et pratique	1 h
E2 – Pilotage d'une entreprise de coiffure	U2	2	Ponctuel écrit	2 h
E3 – Épreuves professionnelles		15		
Sous-épreuve E31 : Techniques de coiffure	U31	10	Ponctuel écrit et pratique	6 h
Sous-épreuve E32 : Relations clientèle – accueil en salon – vente	U32	3	Ponctuel écrit et oral	30 min
Sous-épreuve E33 : Économie – gestion	U33	1	Ponctuel écrit	2 h
Sous-épreuve E34 : Prévention santé environnement	U34	1	Ponctuel écrit	2 h
E4 – Épreuve de langues vivantes	U4	2	Ponctuel oral	20 min (1)
E5 – Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique		5		
Sous-épreuve E51 : Français	U51	2,5	Ponctuel écrit	2 h 30
Sous-épreuve E52 : Histoire-géographie et EMC	U52	2,5	Ponctuel écrit	2 h
E6 – Arts appliqués et cultures artistiques	U6	1	Ponctuel écrit	1 h 30
E7 – Éducation physique et sportive	U7	1	Ponctuel pratique	–
Épreuves facultatives (2) : EF1, EF2	UF1, UF2	–	Ponctuel oral	20 min

(1) Dont 5 minutes de préparation. (2) Jusqu'à deux unités facultatives au choix (langue vivante, EPS, mobilité) ; seuls les points supérieurs à 10 sont pris en compte.

Formes et durées indiquées pour la voie scolaire en établissement privé hors contrat et la formation continue ; certaines épreuves sont évaluées en CCF pour les autres voies, conformément au règlement d'examen en vigueur (arrêté du 28 juin 2019).

Programme de Formation :

Bloc 1 – Concevoir et réaliser des prestations de coiffure

- ✓ Réaliser un diagnostic en vue du service
- ✓ Adapter et mettre en œuvre un protocole d'hygiène et de soins capillaires
- ✓ Concevoir et réaliser une coupe personnalisée
- ✓ Concevoir et réaliser une modification personnalisée de la couleur
- ✓ Concevoir et réaliser une mise en forme et un coiffage personnalisé

Bloc 2 – Établir des relations avec la clientèle – Vendre des services et des produits

- ✓ Accueillir la clientèle, identifier ses attentes et ses besoins
- ✓ Conseiller et vendre des services, des produits capillaires, des matériels et des accessoires
- ✓ Suivre la relation client et participer à la fidélisation de la clientèle
- ✓ Mettre en place et animer des actions de promotion de produits et de services

Bloc 3 – Piloter une entreprise de coiffure

- ✓ Organiser l'activité des personnels
- ✓ Suivre et accompagner l'équipe
- ✓ Aménager et gérer les espaces d'une entreprise de coiffure
- ✓ Participer au pilotage administratif, économique et financier

Bloc 4 – Mathématiques

- ✓ Rechercher, extraire et organiser l'information
- ✓ Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution
- ✓ Expérimenter, simuler
- ✓ Critiquer un résultat, argumenter
- ✓ Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit

Bloc 5 – Physique – chimie

- ✓ Rechercher, extraire et organiser l'information
- ✓ Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- ✓ Expérimenter, simuler
- ✓ Critiquer un résultat, argumenter



ISFec
institut supérieur de formation
esthétique et coiffure



NON À LA
DISCRIMINATION

Toutes nos formations sont
ouvertes aux personnes en
situation de handicap

MAJ Juin 2026 – V2

- ✓ Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit

Bloc 6 – Économie – gestion

- ✓ Identifier les caractéristiques de l'environnement et du secteur de son activité professionnelle
- ✓ Découvrir et maîtriser les bases de la gestion et de la communication professionnelle

Bloc 7 – Prévention – santé – environnement

- ✓ Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème
- ✓ Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident
- ✓ Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques
- ✓ Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées
- ✓ Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence

Bloc 8 – Langues vivantes

Compétences de niveau B1 du CECRL

- ✓ S'exprimer oralement en continu
- ✓ Interagir en langue étrangère
- ✓ Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère

Bloc 9 – Français

-
- ✓ Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer
- ✓ Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire
- ✓ Devenir un lecteur compétent et critique
- ✓ Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle

Bloc 10 – Histoire – géographie – enseignement moral et civique

- ✓ Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures
- ✓ Comprendre les enjeux liés au développement durable
- ✓ Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation
- ✓ Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux

Bloc 11 – Arts appliqués et cultures artistiques

- ✓ Identifier les caractéristiques essentielles d'œuvres, de produits, d'espaces urbains ou de messages visuels
- ✓ Situer une œuvre ou une production dans son contexte de création
- ✓ Maîtriser les bases de la pratique des outils graphiques, traditionnels et informatiques

Bloc 12 – Éducation physique et sportive

Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues

- ✓ Réaliser une performance motrice maximale
- ✓ Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains
- ✓ Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique
- ✓ Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif
- ✓ Respecter les règles de la vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité

Indicateurs de résultats :

Les indicateurs de résultats relatifs à la formation Bac Pro Métiers de la Coiffure sont suivis et analysés par l'établissement dans une démarche d'amélioration continue. Ils portent notamment sur :

- Le taux de réussite à l'examen
- Le taux d'insertion professionnelle à l'issue de la formation
- Le taux de poursuite d'études
- Le taux d'interruption en cours de formation
- La valeur ajoutée de l'établissement

Les données relatives à l'insertion professionnelle et à la poursuite de parcours sont issues des enquêtes de suivi réalisées par l'établissement et des données publiques du dispositif InserJeunes (www.inserjeunes.education.gouv.fr).

Le détail des indicateurs actualisés, leur méthodologie de calcul et leur date de mise à jour sont consultables sur la page dédiée du site internet de l'établissement : www.isfec.fr.

Les indicateurs sont mis à jour régulièrement et communiqués selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.



ISFec
institut supérieur de formation
esthétique et coiffure



**NON À LA
DISCRIMINATION**

Toutes nos formations sont
ouvertes aux personnes en
situation de handicap

MAJ Juin 2026 – V2

Équivalences et passerelles :

- Équivalence : Brevet Professionnel - Niveau 4 de la nomenclature des niveaux de qualification
- Passerelles possibles : CAP Métiers de la Coiffure ;
BP Coiffure après la 1^{ère} Bac Pro

Débouchés et poursuites d'études :

Après l'obtention du Bac Pro Métiers de la Coiffure, les titulaires peuvent envisager une insertion professionnelle directe (coiffeur(se) hautement qualifié(e), technicien(ne), management ou gérance d'un salon de coiffure) ou une poursuite d'études, notamment vers :

- Le BTS Métiers de la Coiffure
- Le Brevet de Maîtrise (BM) Coiffeur, sous réserve des conditions d'accès
- Toute autre formation permettant une évolution professionnelle dans le secteur, sous réserve des conditions d'admission

Modalités et délais d'accès :

- Pré-sélection sur dossier de candidature (incluant test de prérequis)
- Entretien pédagogique individuel
- Commission pédagogique
- Signature du contrat de scolarité ou du contrat d'alternance (employeur, élève, école)

L'inscription est possible tout au long de l'année.

Tarifs

Formation initiale :

Les tarifs en vigueur (frais d'inscription, coût de la formation, kit premier équipement) sont consultables sur le site internet de l'établissement : www.isfec.fr

Ils sont précisés dans le contrat de scolarité ou la convention de formation remis avant l'entrée en formation. Possibilité d'échelonnement mensuel.

Prochaine rentrée scolaire :

Les dates des prochaines rentrées sont consultables sur le site internet de l'établissement : www.isfec.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles D5211-1 et suivants du Code du Travail, ISFEC s'engage à soutenir le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes handicapées.

Vous avez un handicap et souhaitez une prise en compte de celui-ci dans l'organisation de cette formation, merci de contacter :

Séverine Vellinger – svellinger@isfec.fr - ou au 03 82 34 05 50

Code RNCP :

BAC PRO Métiers de la Coiffure certifié au Répertoire national des certifications professionnelles : **RNCP40707**

Certificateur : MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2030